



**Doc. 12024**

22 septembre 2009

## Les activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2008-2009

### Contribution<sup>1</sup>

Commission des questions sociales, de la santé et de la famille

Rapporteur: M. Luca VOLONTÉ, Italie, Groupe du Parti populaire européen

1. Le rapporteur félicite M<sup>me</sup> Anna Lilliehöök pour son excellent rapport sur les activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2008-2009. Il note et approuve l'invitation faite à l'OCDE, en coordination avec les autres institutions économiques et financières internationales concernées, de soutenir les Etats membres qui s'efforcent de contrer les effets de la récession actuelle et donnent des orientations pour mettre au point des réformes structurelles visant à rétablir la confiance et à renforcer le tissu social, économique et financier de nos sociétés.

### 1. Intérêt des données et des analyses de l'OCDE pour les travaux de la commission

2. Le rapporteur tient à saisir cette occasion pour rappeler que la commission des questions sociales, de la santé et de la famille a abondamment utilisé les données et les analyses de l'OCDE pour ses débats et rapports. Ci-dessous figurent quelques exemples de questions majeures ayant intéressé la commission au cours de l'année écoulée:

2.1. Les analyses de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail, ainsi que les statistiques, les indicateurs et les estimations relatives à l'emploi issus d'enquêtes nationales et européennes menées auprès de la population active ont servi de base de réflexion à la commission pour ses travaux en faveur d'une longévité positive et de la valorisation de l'emploi et du travail des seniors.

2.2. Les statistiques de l'OCDE sur le bien-être des familles et des enfants ont alimenté les travaux de la commission sur la cohésion familiale en tant que facteur de développement en temps de crise, en particulier les données et les analyses sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale.

2.3. Les travaux de l'OCDE sur les politiques de santé, et plus particulièrement la mesure des performances des systèmes de santé dans les pays membres et les statistiques et indicateurs sanitaires récents concernant les investissements dans la prévention et la promotion de la santé ont permis de débattre en profondeur des politiques de prévention en matière de santé dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.

2.4. Le rapport de l'OCDE sur la coopération pour le développement comporte des statistiques et des analyses importantes sur les toutes dernières tendances de l'aide internationale, dont la commission a tenu compte dans ses travaux dans le cadre du 15<sup>e</sup> anniversaire du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui ont abouti à une recommandation d'accroître les fonds destinés à ce programme.

---

1. [Doc. 11985](#) déposé par la commission des questions économiques et du développement.



## 2. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale: reconsidérer le rôle de la famille

3. La commission des questions sociales, de la santé et de la famille, réunie à Londres le 12 juin 2009, a discuté des effets de la crise mondiale sur les familles et sur l'environnement avec plusieurs experts. Par la présente contribution, le rapporteur souhaite soumettre quelques éléments de réflexion. Au nom de la commission, il tient aussi à encourager l'OCDE à approfondir sa réflexion sur la nature et le fonctionnement de l'économie de marché telle qu'elle existe aujourd'hui et à mettre au point des approches et des réponses novatrices face à la crise actuelle.

4. Le taux de chômage élevé, l'exclusion et la pauvreté détruisent le tissu social et mettent à mal les économies. Trouver les moyens de stimuler l'emploi et d'améliorer la protection sociale en réformant les marchés du travail, lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adapter les systèmes sociaux à des sociétés vieillissantes et veiller à ce que les familles veillent au développement optimal des enfants devraient demeurer des priorités essentielles pour les pays de l'OCDE.

5. Le rapporteur se félicite de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi révisée qui sert de cadre à l'évaluation des mesures prises par les pouvoirs publics pour aider les personnes les plus touchées par le ralentissement économique et invite en particulier à garantir des revenus suffisants aux personnes menacées de pauvreté tout en s'assurant de l'efficacité des recherches d'emploi.

6. Il faut continuer à s'intéresser de près aux groupes vulnérables particulièrement fragilisés par la récession, à savoir les jeunes, les immigrés, les actifs peu qualifiés et âgés et les personnes ayant des contrats temporaires, qui peuvent se retrouver pris dans le piège du chômage de longue durée, comme le montre le rapport de 2008 de l'OCDE *Croissance et inégalités: distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*.

7. Le rapporteur note avec préoccupation que le principal mouvement de balancier qui s'est opéré ces vingt dernières années en matière de pauvreté a concerné les groupes d'âge: si le risque de pauvreté des personnes plus âgées a baissé, les jeunes adultes et les familles avec enfants sont davantage touchés. Le taux de pauvreté des enfants et des jeunes adultes est aujourd'hui supérieur de 25 % au taux moyen de la population alors qu'il lui était inférieur ou égal il y a vingt ans. Les familles monoparentales risquent trois fois plus d'être pauvres que la moyenne.

8. La situation des enfants dans les économies frappées par la crise inquiète particulièrement la commission. Il ressort des constatations de l'OCDE que les enfants qui vivent dans des pays où l'écart entre les riches et les pauvres est grand ont moins de chances d'atteindre un niveau d'étude et de revenu supérieurs à celui de leurs parents que les enfants qui vivent dans des pays où les inégalités de revenus sont faibles.

9. De l'avis du rapporteur, les chercheurs et les décideurs devraient porter un intérêt particulier à la famille, y compris aux familles à faibles revenus, et notamment à celles qui sont endettées, aux familles monoparentales, aux familles nombreuses et aux familles peu qualifiées qui auront du mal à rivaliser sur un marché du travail congestionné.

10. La famille devrait être considérée comme l'une des ressources essentielles pouvant contribuer à la reprise économique. En période de bouleversements sociaux et de crise économique, les gouvernements attendent trop souvent des familles qu'elles «absorbent les chocs sociaux», grâce à la solidarité entre leurs membres, mais c'est là trop demander aux familles qui sont seules. Les familles doivent être reconnues à leur vraie valeur, pour la fonction qu'elles remplissent.

11. Les décideurs doivent rester attentifs aux effets des politiques sociales sur la famille en s'efforçant de coordonner progressivement leurs politiques de manière qu'elles puissent être «favorables à la famille», dans des domaines comme la participation au marché du travail, l'équité des conditions fiscales, la prévention de la pauvreté des jeunes, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les parents, l'éducation et la formation professionnelle et le logement des jeunes couples.

## 3. Conclusions

12. Le rapporteur partage les points de vue de certains commentateurs qui pensent que les économies des pays sont certes mondialisées, mais que les politiques demeurent résolument nationales. On observe une inadéquation entre des économies interconnectées qui posent des problèmes au niveau mondial et l'absence de processus politique pouvant avoir des effets sur des solutions mondiales. Sans une meilleure coordination

internationale, les crises se multiplieront, les tensions sociales s'exacerberont et la mondialisation risquera de céder du terrain au profit de la sécurité et d'un ralentissement de la croissance des économies nationales protégées.

13. De récentes analyses de l'OCDE ont toutefois souligné qu'indépendamment de la question de savoir si l'augmentation des inégalités est due à la mondialisation ou à une autre cause, de bonnes politiques publiques peuvent faire la différence. La crise actuelle est l'occasion de s'attaquer aux problèmes à long terme, car les populations sont prêtes à reconsidérer les conventions établies. C'est pourquoi, compte tenu de la crise actuelle, il importe aussi de faire face aux problèmes à long terme qui ont été négligés comme l'égalité des chances, la cohésion sociale, la qualité des services publics et des systèmes de santé ainsi que la protection de l'environnement.

14. Comme l'Organisation mondiale de la santé l'a précisé récemment, la crise financière a montré les inconvénients de l'interdépendance mondiale. Les mesures prises doivent prouver le contraire, à savoir les avantages de la coopération mondiale. On observe des signes positifs: plusieurs pays ont rendu public l'engagement qu'ils ont pris de maintenir le niveau des dépenses sociales et des dépenses de santé. La plupart des donateurs ont promis de respecter leurs engagements en matière d'aide. De nombreux pays ont décidé d'aller de l'avant, malgré la crise, et de mener des réformes qui permettront à leurs systèmes sociaux et de santé de s'acquitter de leurs fonctions face aux profonds bouleversements démographiques et sociaux.

#### **Amendement N° 1:**

Insérer un nouveau paragraphe après le paragraphe 10 du projet de résolution:

Politiques sociale et de santé

*«L'Assemblée élargie se félicite de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi révisée, instrument d'actualité qui sert de cadre à l'évaluation des mesures prises par les pouvoirs publics pour aider les personnes les plus touchées par le ralentissement économique. Il faut continuer à s'intéresser de près aux groupes vulnérables particulièrement fragilisés par la crise, à savoir les jeunes, les immigrés, les actifs peu qualifiés et âgés et les personnes qui ont des contrats temporaires, qui peuvent se retrouver pris dans le piège du chômage de longue durée. Les chercheurs et les décideurs devraient aussi porter un intérêt particulier à la famille et proposer des mesures de soutien concrètes lorsqu'ils formulent des stratégies de cohésion sociale et envisagent de réagir à la crise actuelle.»*

\* \* \*

*Commission chargée du rapport:* Commission des questions économiques et du développement

*Commission saisie pour contribution:* Commission des questions sociales, de la santé et de la famille

Renvoi en commission: mandat permanent

*Contribution* adoptée par la commission le 14 septembre 2009

*Secrétariat de la commission:* M. Géza Mezei, M<sup>me</sup> Maren Lambrecht, M<sup>me</sup> Silvia Arzilli